

La justice, particulièrement laxiste, avaient condamné deux d'entre eux (14 et 15 ans) qui avaient porté les coups (rien pour celui qui avait filmé), à un an de prison avec sursis... et une obligation de soins, le 30 novembre 2023.

Et bien, nous apprenons, ce 26 juillet 2024, qu'ils ont récidivé puisqu'ils ont été interpellé avec trois autres complices et placés en détention provisoire ont refusé d'obtempérer dans la nuit du 20 au 21 juillet 2024 à bord d'une Toyota Yaris Cross avant de s'enquiller sur le rond-point des vétérans 39-45 à Mandelieu. C'était la fin d'une course-poursuite avec les policiers de la PSIG de Draguignan. A l'intérieur du véhicule, des armes factices, une bombe lacrymogène et des bouteilles d'essence. Ce groupe serait impliqué dans un projet de vol à main armée dans une villa de luxe d'où la Toyota volée... Les deux agresseurs d'Angèle, âgés maintenant de 17 ans, qui avaient pris la fuite suite au crash de Mandelieu, ont été interpellés un peu plus tard dans le quartier des Buissons Ardents à Cannes. Quatre ont été placés en détention provisoire, un 5^{ème} placé sous surveillance électronique et la mineure mise sous contrôle judiciaire.

David Lisnard outré : « Il y a urgence à agir ! »

Gageons que la justice avec le laxisme qui caractérise les décisions prises par des délinquants mineurs sera une nouvelle fois tolérante et les remettra très vite en liberté pour qu'ils puissent continuer leurs trafics et leurs projets... Avant même d'agresser Angèle, les délinquants étaient des multirécidivistes comme les 6 arrêtés, hormis la jeune fille mineure. Le maire de Cannes, David Lisnard, a réagi estimant qu'il y avait « *urgence à agir* ». Il a ajouté : « *Je n'ai pas arrêté d'alerter les autorités policières et judiciaires compétentes en réunion de sécurité, mais aussi publiquement, sur ces individus qui sont liés également à d'autres affaires de délinquance. Quand je pense à tout ce que j'avais entendu et lu, et aux attaques reçues, lorsque j'avais pris des mesures fortes au moment de l'agression odieuse d'Angèle H...* ».

A quand une modification de la législation sur les mineurs ?

Depuis 2 ans, il n'a de cesse avec la députée, Alexandra Martin, « *de proposer une nouvelle législation et un plan de lutte efficace contre la délinquance des mineurs qui n'a jamais été entendu ni concrétisé par le pouvoir en place, au-delà des postures de circonstances* ». Et de conclure : « *Il va bien falloir que les technocrates politiques qui nous dirigent en tirent enfin des conclusions. Il y a urgence à agir avec bon sens et souci de l'efficacité réelle* ». On

se souvient des plaintes du père des deux délinquants, venant se plaindre sur le plateau de TPMP de Cyril Hanouna, à propos des décisions prises à son encontre par le maire de Cannes à savoir l'arrêt de son autorisation de stand sur le marché et son logement social, relayées par les milieux islamistes, outrés... Le fils d'Angèle l'avait alors traité « *d'assassin* » pour n'avoir pas su éduquer ses enfants. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité